

Réunion programmée à Dijon, siège de Forestiers du Monde® (21)

Début de réunion à 20h00. Fin de réunion programmée à 22h00.

Ces assemblées sont l'occasion de faire un point sur des dossiers en cours et d'aborder tout sujet !

Ordre du jour proposé

(sous réserve de modifications à la demande des membres)

Approbation du procès verbal n°39 du 13 juin 2014
(référence documentaire 2014_06_13_FDM_FR_X_AG_A)

Traitement des adhésions.

- Nouvelle adhésion : André LONCHAMP

.Plan Régional volontaire d'Actions Damier du frêne pour la Bourgogne. *Présentation de l'avis du CSRPN Bourgogne du 16 mai 201, reçu le 10 octobre 2014.*

Refus de renouvellement de l'agrément régional (Région Bourgogne) « protection de l'environnement » au titre de l'article L 141-1 du Code de l'environnement. Saisine du Tribunal Administratif de Dijon.

Affaire du Golf de la Chassagne. Dépôt de plainte de Forestiers du Monde®. Reprise des poursuites à l'encontre cette fois de la SARL Pré Lamy. Audition de Forestiers du Monde® le 16 septembre 2014.

Site Internet de Forestiers du Monde®. Collaboration avec l'Université de Bourgogne et sa formation « licence professionnelle - communication numérique ». *Etat d'avancement.*

La création de deux bosquets biodivers sur le site du centre commercial de la Toison d'Or. *Etat d'avancement.*

La création forestière pédagogique biodiverse de Saint Germain le Rocheux. *Etat d'avancement.*

La création forestière pédagogique de Dijon. Rencontre avec des élus de Dijon. *Information.*

Prise de contact pour un projet de création forestière pédagogique biodiverse sur la commune de Saint Martin d'Auxigny (département du Cher). *Information.*

Questions diverses.

Date à inscrire à votre agenda